

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPES),
- Vu l'arrêté du 10 décembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPES et des CAFEP-CAPES ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPES et du CAFEP-CAPES, section langues vivantes étrangères : italien, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Présidente

Mme Antonella DURAND
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Présidents

M. Olivier HALBOUT
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NICE

M. Jean-Marc RIVIERE
Maître de conférences

Académie d' AIX-MARSEILLE

Secrétaire général

M. Florent DEMOULIN
Professeur agrégé

Académie de NICE

Membres du jury

Mme Valeria ALLAIRE
Maîtresse de conférences

Académie de NORMANDIE

Mme Cécile BERGER
Maîtresse de conférences

Académie de TOULOUSE

M. Lucas BESNARD
Professeur agrégé

Académie de GRENOBLE

Mme Sylvie BISSEY
Professeure agrégée

Académie de TOULOUSE

M. Luca CAPRONI
Professeur agrégé

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Alison CARTON-KOZAK
Professeure agrégée

Académie de LYON

M. Luca COLANTONI
Professeur agrégé

Académie de BORDEAUX

Mme Tania COLLANI
Professeure des universités

Académie de STRASBOURG

Mme Stéphanie FOUQUET
Professeure agrégée

Académie de LILLE

M. Yannick GOUCHAN
Professeur des universités

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Fabienne LEGER
EC. R Professeure certifiée

Mme Aurélie MANZANO
Professeure agrégée

M. Emmanuel MATTIATO
Maître de conférences

M. Stéphane MIGLIERINA
Maître de conférences

Mme Sandra MILLOT
Professeure agrégée

Mme Elise MONTEL-HURLIN
Professeure agrégée

Mme Sonia PORZI
Maîtresse de conférences

M. Damien PREVOST
Professeur agrégé

Mme Nina-Lisa RIVIECCIO
Professeure agrégée

Mme Leana ROTA
Professeure agrégée

M. Giovanni SOLINAS
Professeur agrégé

M. Graziano TASSI
Professeur agrégé

Mme Ambra ZORAT
Professeure agrégée

Académie de LYON

Académie de MONTPELLIER

Académie de GRENOBLE

Académie de PARIS

Académie de PARIS

Académie de NANCY-METZ

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie de LYON

Académie de TOULOUSE

Académie de NICE

Académie de VERSAILLES

Académie de CRETEIL

Académie de DIJON

Examineurs spécialisés

M. Jean-Sébastien BEUGIN
Personnel de direction

Mme Evelyne BLOT
Personnel de direction

Mme Corinne BOURDAGEAU
Attachée principale d'administration de l'Etat

M. Tristan GIANNONI
Personnel de direction

M. Jean-Jacques SERVELO
Attaché d'administration de l'Etat

Académie de NICE

Académie de NICE

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de NICE

Académie de NICE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 10 février 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU